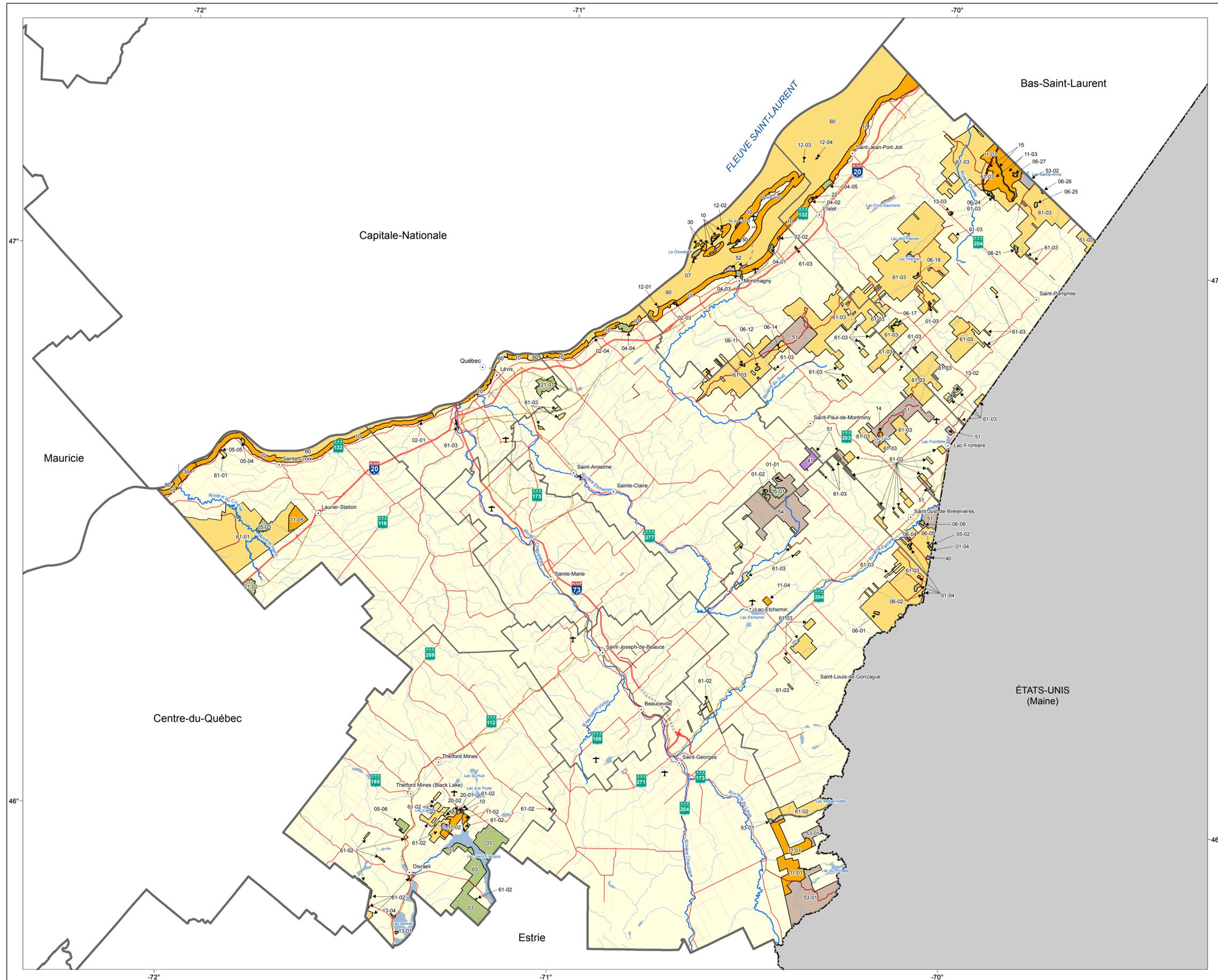


Carte 5 : Les vocations du territoire public

Plan d'affectation du territoire public de la Chaudière-Appalaches



Découpage¹

- 00-00 Zone d'affectation

Vocation

- * Utilisation spécifique
Utilisation exclusive des terres ou d'une ressource.
- * Utilisation prioritaire
Utilisation des terres ou des ressources qui est privilégiée et qui subordonne les autres activités.
- * Utilisation multiple modulée
Utilisation polyvalente des terres et des ressources, avec des modalités ou des règles adaptées à des conditions environnementales, paysagères, culturelles, sociales ou économiques particulières.
- * Utilisation multiple
Utilisation polyvalente des terres et des ressources.
- * Protection
Sauvegarde d'une composante du patrimoine naturel ou culturel qui subordonne les autres activités.
- * Protection stricte
Préservation d'aires rares, exceptionnelles ou représentatives du patrimoine naturel, de sa biodiversité ou du patrimoine culturel.
- * Affectation différée
Raport de l'affectation accompagné de mesures provisoires de gestion.

N.B. Les vocations territoriales sont complétées par les intentions gouvernementales et les objectifs spécifiques composant ainsi les orientations gouvernementales relatives à l'utilisation du territoire public.

Infrastructure de transport

- Aéroport
- Autoroute
- Route nationale, régionale ou collectrice
- Route locale
- Chemin
- Chemin de fer
- Traverse maritime

Organisation administrative

- Ville, localité
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Région administrative

Tenure

- Privée

Frontière

- Frontière internationale

1. Considérant que l'intégration d'étiquettes à six chiffres autour de la lecture des cartes, le numéro de la région administrative (12) a été omis dans la numérotation des zones.

Métadonnées

Projection
Conique de Lambert

Système de référence géodésique
NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84



1/375 000

Sources	Données	Organisme	Années
Vocation	Base de données topographiques et administratives (BDTA 250k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2010
		Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2011

Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec
 Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 4^e trimestre 2015